



LETTRE OUVERTE

 ASSOCIATION VIVRE - SAMEDI 19 JANVIER 2019 

POPULATION DE GUADELOUPE,

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président du Conseil Régional,

Madame la Présidente du Conseil Départemental,

Madame et Messieurs les Présidents des EPCI,

Monsieur le Président de l'Association des Maires,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Madame la Directrice Générale de l'ARS,

Monsieur le Directeur de la DÉAL,

Monsieur le Directeur de la DAAF,

Madame la Présidente de l'Office de l'Eau,

Madame la Présidente du Comité de l'Eau et de la Biodiversité,

Mesdames et Messieurs les Présidents des Associations de Défense des Usagers de l'Eau,

Mesdames et Messieurs les Présidents des Associations de Défense des Droits des Personnes en situation de Handicap,

Mesdames et Messieurs les Présidents de TOUTES les Associations Écologistes et de Protection de l'Environnement,

Mesdames et Messieurs les Présidents de TOUTES les Associations Culturelles, Sportives, de Protection et d'Insertion Sociales,

Toute autre personne physique et/ou morale se sentant concernée, en Guadeloupe et ailleurs,

Nous, Association VIVRE, vous interpellons par cette lettre ouverte sur la situation de grave contamination en cours par divers pesticides (dont le chlordécone), que subissent toutes les personnes, tous les organismes vivants en Guadeloupe depuis plus de 25 ans.

En effet, il est avéré depuis cette période, tant par diverses publications scientifiques et médicales, par des enquêtes, institutionnelles, journalistiques, par des situations individuelles concernant des professionnels du secteur agricole, présentées par leurs conseils, qu'en 2019 nous soyons arrivés au stade d'une singulière situation de risque de génocide en silence.

Voilà pourquoi nous, Association VIVRE, vous interpellons tous en vos grades et qualités mais prioritairement face à vos IMPORTANTES RESPONSABILITÉS en la matière !

Nous, Association VIVRE, nous ne cultivons aucune naïve prétention et certainement aucun désir stérile de compétition envers quiconque. Bien au contraire, nous nous inscrivons dans l'esprit solidaire des démarches et procédures judiciaires en cours, entreprises par Me Harry Jawad DURIMEL (Association Caraïbes Ecologie Les Verts et maintenant Association REV), M. Philippe VERDOL (Association EnVie-Santé), M. Alex BANDOUD (Union des Producteurs de Guadeloupe-UPG), voire d'autres que nous n'avons peut-être pas encore rencontrés.

Cependant, la lenteur et la difficulté d'atteindre la satisfaction de nos doléances appellent des actions complémentaires pour être plus efficace ENSEMBLE, face à l'ampleur des

préjudices et leurs impacts sur tous les êtres vivants en GUADELOUPE.

1. Tout d'abord, nous voudrions très rapidement rencontrer les laboratoires d'analyses médicales de l'archipel pour réfléchir ensemble aux conditions de mise en oeuvre d'une offre agréée permettant sur le territoire, la recherche du taux d'imprégnation en chlordécone et autres pesticides.

2. Ensuite, nous demandons instamment que tous les foyers de l'archipel bénéficient enfin d'un accès continu à une eau aux normes de salubrité auxquelles la France s'est engagée. Nous souhaitons être associés et invités aux séances et travaux en cours.

En effet, le droit à l'eau est un droit inaliénable, individuel et collectif. L'eau est un bien commun de l'humanité, ce n'est pas une marchandise. Cela veut dire qu'on ne devrait pas utiliser l'eau pour s'enrichir. Ce principe a été renforcé par la résolution n° 64/292 votée le 28 juillet 2010 par l'Assemblée Générale de l'ONU qui reconnaît que l'accès à une eau potable et salubre est un droit fondamental, essentiel au plein exercice de tous les droits de l'Homme.

3. Nous demandons aussi que tous les produits de santé (produits sanguins, organes donnés, lait maternel de remplacement, etc.) soient garantis ou exempts de toute contamination par tout pesticide (Loi 2016-41 du 26 janvier 2016).

4. Plus fondamentalement encore, jamais sans doute dans l'histoire de l'Humanité n'ont été davantage nécessaires : la promotion, la défense et la réparation des « Communs » (sols, eaux, océan, atmosphère, santé...), ressources partagées à gérer sagement et collectivement pour en garantir la pérennité.

Nous appelons solennellement TOUTE la population Guadeloupéenne d'ici et d'ailleurs à nous rejoindre ou nous soutenir, afin qu'ENSEMBLE, nous puissions rendre effectives et concrètes toutes ces actions.

Par cette lettre ouverte, nous, Association VIVRE, réclamons avec force et détermination à l'ensemble des institutions décisionnaires citées précédemment, des actions immédiates et nouvelles, répondant à chaque point soulevé dans cette lettre.

Au-delà d'un silence méprisant qui servirait à nous conspuer en tant qu'acteurs associatifs engagés, nous souhaitons vous interpeller en qualité de MÈRES et de PÈRES GWADLOUPÉYEN qui sommes terriblement inquiets pour la santé et le bien être de nos enfants mais de toutes les générations GWADLOUPÉYÈN' à venir !

Ignorer notre APPEL en URGENCE via cette lettre ouverte, refuser de nous recevoir en ce sens, c'est d'ores et déjà capituler face à l'ampleur de cette terrible situation de pollution multiple dont nous sommes tous victimes depuis tant d'années !

À l'ensemble des associations énoncées, etc. nous disons que la POPULATION DE GUADELOUPE attend de nous tous qui nous inscrivons dans cette lutte pour LA VIE, une entente et une solidarité sans égale face à ces freins et contraintes de tous ordres. Aussi et enfin, nous proposons une RÉUNION PUBLIQUE le vendredi 15 mars à 18h à l'Amphithéâtre de la Médiathèque du LAMENTIN.

ALLONS-NOUS ACCEPTER UNE MORBIDE FATALITÉ SANS NOUS BATTRE CONTRE ET DEMANDER RÉPARATION POUR LES GÉNÉRATIONS À VENIR ?

Association VIVRE

- Patricia CHATENAY-RIVAUDAY, Présidente
- Jean-Marie FLOWER, Vice-Président
- Jean-Jacob BICEP, Trésorier
- Laure TARER, Secrétaire
- Ismar OGUENIN, Membre

et ses ADHÉRENTS

Association VIVRE

N°W9G1007281

Chemin de Ravine Chaude

97129 LAMENTIN GUADELOUPE

associationvivre@gmail.com